

# La G@zette finistérienne de l'UNC



*Journal mensuel gratuit destiné aux adhérents et aux futurs adhérents*

N° 65 - Mai 2022



L'UNC du Finistère adresse toute sa sympathie et son soutien indéfectible envers :

- les policiers, gendarmes, pompiers victimes de tentatives d'homicides, au cours de leurs missions
- les militaires français engagés dans les différentes opérations extérieures et intérieures.

## *Promotion du 8 mai 2022*

### Insignes de porte-drapeau

#### **Insigne 3 ans et plus**

- Jean Didou, UNC de Plouescat
- Manuel Gomez, UNC du Grand Brest
- Thomas Kermarrec, UNC de Plouescat
- Pierre Le Hénaff, UNC de Plozévet
- Léo Le Port, UNC de Le Conquet - Trébabu
- Daniel Roudaut, UNC de Plabennec
- Michel Silvestre, UNC de Le Conquet - Trébabu



#### **Insigne 10 ans et plus**

- Germain Porhel, UNC de Saint-Divy

**Nous adressons toutes nos félicitations à tous ces récipiendaires.**

## *L'assemblée générale statutaire annuelle*



Le samedi 16 avril 2022, les responsables des UNC locales du Finistère se sont réunis à l'espace Tanguy Malmanche de Plabennec pour assister à l'Assemblée Générale Statutaire annuelle, en présence de plus de 80 drapeaux, représentant les 64 UNC locales présentes, sur les 92 qui composent le groupe UNC29.

En ouverture de séance, Marc Thyssen, Président départemental, fit observer une minute de silence en mémoire des adhérents et adhérentes décédés depuis la dernière AG, mais aussi pour les militaires français morts ou blessés en opérations extérieures ou en service, et les victimes d'Ukraine.



La parole fut ensuite donnée à Jean-Marie Ferran, président de l'UNC locale, et à Marie-Annick Créac'headec, Maire de Plabennec.

Le rapport moral, présenté par Marc Thyssen, président départemental, d'activités, présenté par François Sévin, Secrétaire départemental, et financier, présenté par Alexis Bonenfant, Trésorier départemental, ont été adoptés à l'unanimité, tout comme celui des vérificateurs aux comptes, Jean-Louis Morvan et Pierre Troadec, qui donnèrent quitus aux trésoriers pour la bonne tenue des comptes.



Une fois clôturée cette assemblée, le Mérite UNC argent fut remis, par Marc Thyssen, à Gaëlle Quéré, secrétaire de l'UNC de Landerneau et secrétaire départementale adjointe, et la croix du Djébel bronze à Patrick Bespéa, porte-drapeau de l'UNC de Gouesnou.



Après un défilé vers le monument aux morts, nos jeunes porte-drapeaux en tête, une gerbe fut déposée et le drapeau départemental fut remis à l'UNC de Plabennec qui en aura la garde durant deux ans. Puis, après une petite pause bien méritée, un excellent repas, accompagné de chants et d'histoires, a conclu cette magnifique journée ensoleillée.



## Élections au Conseil d'administration

Au cours de cette AG, le tiers sortant 2022 fut réélu, à savoir :

**Collège n° 1 – Délégués de secteur :** Jean-Luc Madec (UNC de Milizac-Guipronvel - Secteur n° 3), André-Alain Guimbarde (UNC de Saint-Pol de Léon - Secteur n° 8), Patrick Dalbin (UNC de Rosporden - Secteur n° 10)



**Collège n° 2 :** François Ferrec (UNC de Saint-Pol de Léon), Jean-Yves Guéguen (UNC de Saint-Divy), René Guillou (UNC de Rosporden), Marc Thyssen (UNC du Grand Brest), et Richard Wickersheimer (UNC de Guipavas).

**Trois nouveaux membres** rejoignent également le CA : Guy Danigo (UNC de Riec-sur-Bélon, Délégué du Secteur n° 11) ; Georges-Guy Laborie (UNC de Brieuc de l'Odet, Délégué du Secteur n° 9) ; Éric Masson (UNC de Plouguerneau, Délégué du secteur n° 4).





# La vie des UNC locales

## UNC du pays de Quimper

### **Remise de la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à Émile Renévot**

Le 26 février 2022, l'UNC du pays de Quimper s'est réuni pour élever au grade de Chevalier de la Légion d'honneur notre ami Émile Renévot, ancien combattant d'Afrique du nord.

Émile, appelé sous les drapeaux le 25 février 1956, embarque sur le Pasteur le 31 août 1956 pour rejoindre l'Algérie, il est affecté à la 10ème compagnie du 2ème Régiment d'Infanterie stationné à Le Tourneur.

Extrait du décret en date du 7 août 1958 portant concession de la Médaille Militaire "*Renévot Émile, 1ère classe, 2ème Régiment d'Infanterie, Mle 0197*  
« *Pourvoyeur de pièce F.M. courageux et dynamique. A participé depuis son arrivée en A.F.N. à de très nombreuses opérations de maintien de l'ordre. Le 12 Février 1958 au cours d'un engagement survenu à la cote 125, douar Bougaouden a été grièvement blessé à la face au début du combat. Malgré sa blessure est demeuré près du corps de son tireur F.M. blessé mortellement et a continué de tirer sur la position rebelle, protégeant ainsi le corps et l'arme de son camarade* ».

*Cette citation comporte l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec palme. Signé : René COTY*



## UNC de Pont-Aven Nizon

### **Journée de commémoration et d'hommage aux déportés**



La ville de Pont-Aven a eu malheureusement plusieurs résistants qui furent déportés : Yvonne Herlédan, et les Abbés Tanguy.

Nous avons commencé par rendre hommage à Yvonne Herlédan, qui est née à Pont-Aven le 14 février 1924.

Orpheline, elle est élevée à Quimperlé, par sa tante Mme Chauvel, née Vonnik Mesric, qui tient un café restaurant place Saint-Michel.

Elle adhère à 19 ans au réseau Vengeance dont font partie la famille Genot et le lieutenant de gendarmerie Jamet qui commandait la compagnie de Quimperlé. En possession de documents compromettants, elle est arrêtée le 12 mai 1944.

Internée à la prison de Saint-Charles de Quimper puis à la prison Jacques Cartier de Rennes, et ensuite à Montbéliard dont elle est extraite, avec ses compagnons de misère, pour son transfert en Allemagne en wagons à bestiaux. D'abord internée à Ravensbruck, puis à Dora Mittelbau et Oranienbourg, elle est libérée en mai 1945 par les soviétiques, malade et très affaiblie.

Elle revint sur Pont-Aven en tant que commerçante, aujourd'hui Place Julia, et tenant un café et ensuite une boutique de souvenirs.

**Elle obtint le titre d'Officier de la Légion d'Honneur, la médaille de la Résistance et le titre de Lieutenant Honoraire.**

Yvonne Herlédan est décédée à Pont-Aven, le 2 janvier 2007.



Nous avons ensuite rendu hommage aux deux religieux et résistants de Pont-Aven, les Abbés Tanguy.

**Mr l'Abbé Joseph Tanguy**, recteur de Pont-Aven, est né à Morlaix le 8 juillet 1882 et décédé à Buchenwald en mai 1944.

**Mr l'Abbé Francis Tanguy**, vicaire à Pont-Aven, est né à Morlaix le 30 avril 1886, et décédé à Flossenbourg en septembre 1944.

Sans lien de parenté malgré leur patronyme, l'Abbé Joseph Tanguy est arrivé à Pont-Aven comme recteur en 1926 et l'Abbé Francis Tanguy comme le vicaire en 1937. Suite aux exodes de mai et juin 1940, de nombreux réfugiés arrivèrent à Pont-Aven, accueilli par l'Abbé Tanguy, comme il l'avait été en 1936 avec les réfugiés espagnols sans leur demander quelles barricades ils avaient élevées.

Ceci explique la conduite future et la générosité de l'Abbé Joseph Tanguy et de son vicaire, s'opposant aux occupants en aidant ceux qui voulaient échapper à la gestapo et fustigeant lors de ses sermons dominicaux, les envahisseurs.

Pour avoir hébergé des aviateurs américains, le sergent mitrailleur, Rolling Gate (22 ans) de Scott Hurg, Indiana et James Quinn, de New-York, tombés au village de Logan au Trévoux, le 31 décembre 1943, les Abbés Tanguy furent arrêtés et conduits à la prise Saint-Charles de Quimper. Ils sont ensuite transférés en Allemagne, par Dresde et Breslau, jusqu'à Auschwitz.

L'Abbé Joseph Tanguy connut également le camp de concentration de Buchenwald. Battu régulièrement par un Kapo surnommé "Le tueur", il mourut de mauvais traitements de maladies et d'épuisement. Avant son décès il avait dit à un de ses compagnons, "quand nous rentrerons, personne ne croira ce que nous avons subi".

L'abbé Francis Tanguy mourut à Flossenbourg, assassiné par Walter Paul, bourreau nazi.

**Aujourd'hui, un collège porte le nom des "Abbés Tanguy".**



## Nos amis disparus

**UNC de Cléder** : Yves Édern

**UNC de Concarneau** : Jean Duhamel, 88 ans, AFN, décédé le 21 avril 2022

**UNC du Grand Brest** : Gaby Vaillant, AFN

**UNC de Guipavas** : Jean Camio, AFN, décédé le 6 avril 2022

**UNC de Le Drenec – Kersaint-Plabennec** : Étienne Le Gall, 89 ans, AFN

**UNC de Ploudalmézeau - Portsall** : Raymond Le Scotour, 96 ans, 39/45, décédé le 26 avril 2022

**UNC de Plouédern** : Jean Bléas, 91 ans, AFN, décédé le 9 avril 2022

**UNC de Plougar** : Marcel Balcon, 80 ans, AFN ; Marcel Grall, 82 ans, AFN

**UNC de Plouguerneau** : Gabriel Nicolas, 86 ans, AFN, décédé le 9 avril 2022

**UNC de Rosporden** : Denis Arrouel, 82 ans, AFN, décédé le 14 avril 2022

**UNC de Saint-Renan** : Yves Le Bris, 85 ans, décédé le 8 avril 2022



**Le groupe départemental UNC29 adresse aux familles dans la peine ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.**

# Le berceau de l'UNC29

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de **Lina**,  
petite-fille de Pierre et Sylvie Leroy, président de l'UNC de Concarneau,  
le 24 septembre dernier.  
Toutes nos félicitations aux parents et grands-parents et  
bienvenue à ce petit ange.



## Le saviez-vous ?

### 21 avril 1916 : création de la fourragère

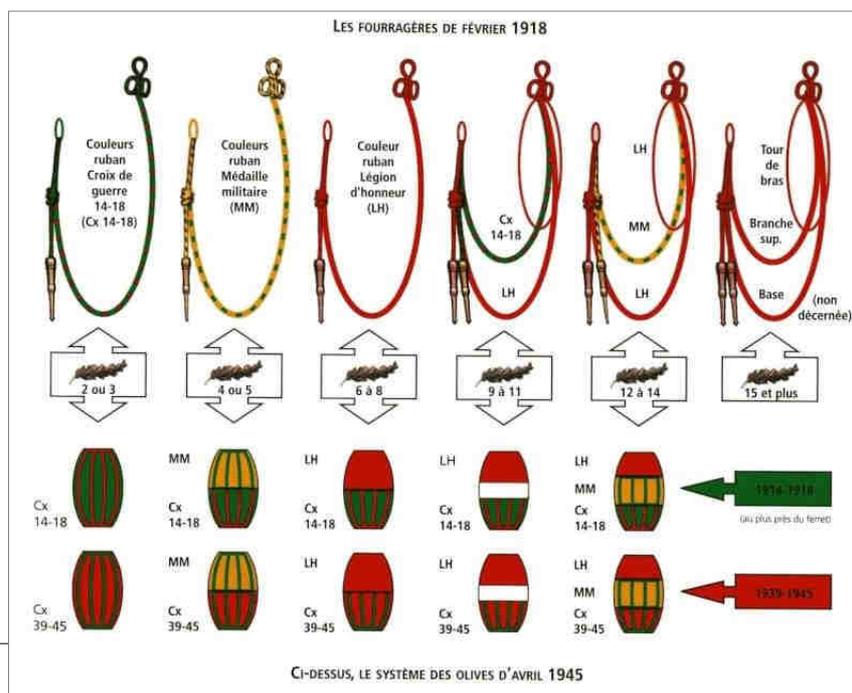
La fourragère, dérive du souvenir de la corde à fourrage que le soldat enroulait autour de son épaule, apparaît en 1916.

Une circulaire du 21 avril stipule : « *il est créé un insigne spécial destiné à rappeler d'une façon permanente les actions d'éclat de certains régiments et unités formant corps, cités à l'ordre de l'armée.*

*Cet insigne sera constitué par une fourragère aux couleurs de la croix de guerre ».*



C'est dans le but de stimuler les formations, de donner de l'allant et de développer l'esprit de corps que le commandement créé cette forme visible du courage et de l'abnégation qui sera de couleurs différentes en fonction du nombre de citations à l'ordre de l'armée obtenues :



<https://www.facebook.com/unc.finistere.9>



[unc.29](https://www.instagram.com/unc.29)



<https://twitter.com/unc29>



### Fédération de l'UNC du Finistère

8 rue du Rempart - 29200 Brest

☎ 02.98.05.60.21 – ✉ [unc29@unc29.fr](mailto:unc29@unc29.fr)

<http://www.unc29.fr>

### Horaires du Siège au public

Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 15h30

Mercredi de 9h à 14h

Vendredi de 9h à 12h00

